



MANQUE D'EAU



ALERTE RENFORCÉE SÉCHERESSE

Les niveaux observés des cours d'eau ont atteint la cote d'alerte renforcée dans la région, et compte tenu des prévisions météorologiques, le secteur est classé en **alerte renforcée sécheresse**.

D'importantes **mesures de restriction** sont mises en place à destination des utilisateurs et usagers de l'eau, **notamment pour les particuliers** :



LAVAGE DES VÉHICULES
 Autorisé en station
 (sauf portiques sans recyclage)



ARROSAGE DES POTAGERS
 ET PLANTATIONS
 Autorisé de 18h à 10h*



ARROSAGE DES PELOUSES
 Interdit**



REMPLISSAGE - MISE À NIVEAU
 DES PISCINES ET BASSINS
 Interdit



LAVAGE DES TERRASSES
 ET FAÇADES
 Interdit

* depuis une réserve pluviale. Sinon, l'autorisation court de 20h à 8h
 ** sauf depuis une réserve pluviale (arrosage autorisé de 20h à 8h)

Des mesures applicables aux différents autres usages sont consultables dans l'arrêté préfectoral disponible à l'accueil, en mairie et sur le site internet des services de l'État dans l'Orne.

QUATRE NIVEAUX DE SÉCHERESSE



Vigilance sécheresse



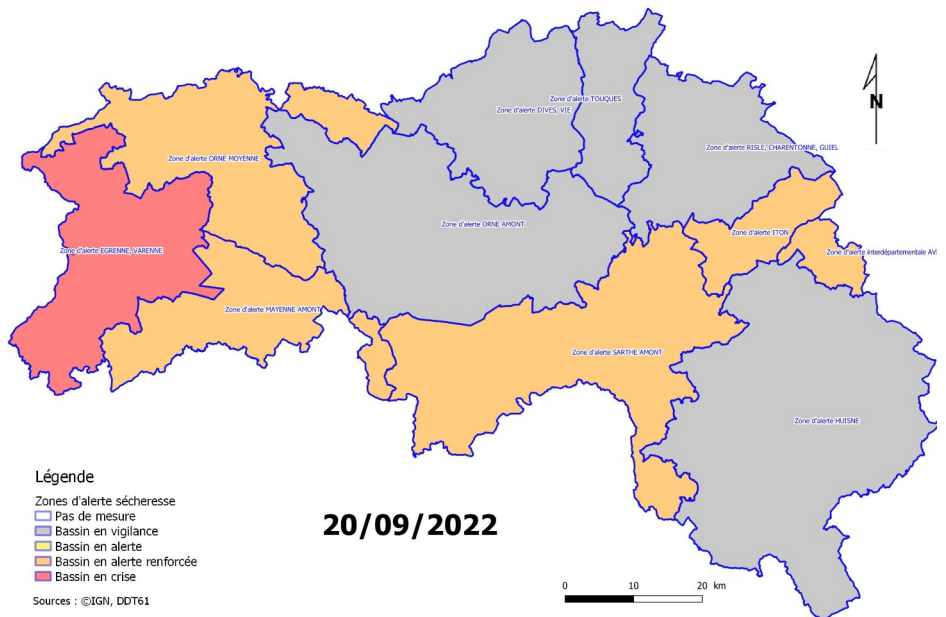
Alerte sécheresse



Alerte renforcée sécheresse



Crise sécheresse



Légende

- Zones d'alerte sécheresse
- Pas de mesure
- Bassin en vigilance
- Bassin en alerte
- Bassin en alerte renforcée
- Bassin en crise

Sources : ©IGN, DDT61

20/09/2022

0 10 20 km

Pour suivre l'actualité relative à la sécheresse dans votre secteur, consultez le site internet des services de l'État dans l'Orne (www.orne.gouv.fr) ou flashez ce code QR

